

LÉCHELLE

INFORMATIONS MUNICIPALES 2022 N°4

LA MAIRIE



est ouverte les lundis et jeudis de 16h30 à 19h.

Tél. : 01 64 00 87 69

Mail : mairie.lechelle77@orange.fr

Site Internet : www.lechelle77.fr

Facebook : [Léchelle77](https://www.facebook.com/Léchelle77)





Lettre de Madame la Maire

L'année 2022 va se terminer, je viens avec le conseil municipal et les employés communaux vous présenter nos meilleurs vœux de santé, joie, réussite et bonheur pour 2023, tant à vous qu'à vos familles et à vos proches.

Même si tous les voyants ne sont pas au vert autour de nous et dans le monde, profitons tous de cette période de fêtes pour vivre pleinement.

Au niveau municipal et communal, plusieurs objectifs ont déjà été atteints :

- rénovation de 7 armoires de commande d'éclairage public sur 8,
- remplacement de 122 ampoules et luminaires d'éclairage public par des led (11 étaient déjà rénovés, 15 restent à changer),
- rénovation de différents murs ou ouvrages d'art (sur le city, le préau, le pont de la Traconne à St Aignan),
- travaux de réfection de voirie au Plessis Pigy,
- transmission des informations facilitée grâce à l'application à télécharger gratuitement : «panneapocket», sans oublier le site de la commune : lechelle77.fr et la page facebook : Léchelle77.

D'autres objectifs sont en cours de réalisation.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas eu à subir les hausses de prix dues à la crise énergétique car nous avons eu la chance de renégocier :

- nos tarifs du gaz en juillet 2021, pour 2 ans,
- nos tarifs de l'électricité en janvier 2021 pour 2 ans tout en restant client EDF, ce qui nous assure protection.

Merci beaucoup aux Léchelloises et Léchellois qui ont décoré et/ou illuminé leurs maisons. Toutes ces couleurs assurent le plaisir des yeux et égayaient le village.

Je vous donne rendez-vous le 8 janvier à 10h30 au foyer rural pour fêter 2023 et échanger sur les projets atteints, en cours et prévus pour notre commune.

**Bonnes fêtes à tous, et à bientôt,
La Maire Martine LEGRAND.**

INFORMATIONS

11 NOVEMBRE

Cette année il y a eu deux cérémonies : le 10 novembre après midi avec les scolaires et le 11 novembre à 11h, ouverte à tous.



LE TRI DES EMBALLAGES

ATTENTION, un grand et très intéressant changement dans le tri des poubelles jaunes entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Le papier se dépose désormais dans votre poubelle jaune ainsi que de nombreux autres emballages ménagers. À RETENIR DÉSORMAIS : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage. La documentation explicative et le calendrier 2023 vous ont été distribués dans la semaine du 1er décembre.

LES DÉCHETS VERTS À VULAINES LES PROVINS

Tous les Léchellois peuvent aller déposer GRATUITEMENT et SANS LIMITE leurs déchets verts sur la plateforme dédiée située à Vulaines les Provins. (Les jours et heures d'ouverture figurent sur le calendrier).

LA REMORQUE

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 24 novembre 2022, a décidé la reconduction de ce service : prêt de la remorque pour vous débarrasser de vos tailles d'arbres ou d'arbustes.

Pour information, cette aide apportée aux habitants de la commune est chronophage et a engendré cette année 73 prêts de la grande remorque, 58 prêts de la petite remorque. Toutes les collectes de déchets verts nécessitent de faire broyer le stock 2 fois par an (coût : 1 600€)

Le broyat peut vous être donné !

Appelez la mairie ou la maire.

LES ANIMATIONS SUR LE CITY

Pendant les vacances d'été et d'automne, des après-midis de jeux avec un goûter ont été proposés aux jeunes de 7 à 15 ans sur le city conjointement par la mairie et l'association Loisirs et Partage. (pétanque, palet breton, quilles finlandaises et jeux de ballon).



LES ARBRES PLANTÉS

Cette année, un noyer et un châtaignier ont été plantés (l'un sur l'espace situé à la sortie du bourg sur la route de Villegruis, l'autre près du château d'eau du Plessis Pigy).

INFORMATIONS

INFO

**INFLUENZA AVIAIRE : NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS !
PASSAGE AU NIVEAU DE RISQUE ÉLEVÉ SUR TOUTE LA FRANCE**



Vous avez des poules ou des oiseaux d'ornement, pour les protéger de la grippe aviaire et protéger les éleveurs de volailles, il convient de :

- Confiner vos volailles, les mettre dans votre jardin d'hiver ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour ;
- Surveiller régulièrement vos poules, pigeons et autres oiseaux ;
- Vous faire connaître en mairie ou par télédéclaration en cliquant sur : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/cerfa0/>

**En cas de mortalité anormale, rapprochez-vous de votre mairie ou de votre vétérinaire.
Adoptons chacun les bons gestes !**



LE CONTRÔLE DES ASSAINISSEMENTS

Les dispositifs d'assainissement non collectifs doivent répondre à certaines normes et critères pour ne nuire ni à l'environnement, ni à la santé de l'homme. **Le contrôle décennal** obligatoire qui permet de vérifier l'état de fonctionnement des installations va avoir lieu. Les services compétents vous contacteront très prochainement car notre commune est concernée par cette obligation.

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES



Début octobre, les enfants des deux classes de Léchelle ont découvert l'astronomie. Cette semaine s'est terminée par un magnifique et joyeux lancer de fusées confectionnées et tirées par chacun des 43 élèves, sur le stade le 7 octobre. (photo de couverture)

LES EMBELLISSEMENTS

- ⇒ Réfection du pont de la Traconne rue Saint Aignan
- ⇒ Habillage en pierres d'un mur du city
- ⇒ Rejointoiment du mur extérieur du préau
- ⇒ Installation de nouveaux bancs publics
- ⇒ Nouvelles décorations de Noël, toujours réalisées par les employés communaux et leurs épouses.



LES CADEAUX OFFERTS AUX AINÉS ET AUX ÉLÈVES

Malgré la crise, le budget alloué à l'achat des colis des anciens et aux cadeaux de Noël des élèves n'a pas été restreint.

Cette année, les conseillers municipaux ont visité les 75 personnes de plus de 70 ans pour leur remettre un superbe panier garni quelques jours avant Noël et les livres de Noël ont été remis aux enfants le 16 décembre après-midi au foyer rural.

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, déposez votre sapin devant chez vous **jusqu'au 30 janvier 2023**. Le sapin sera pris en charge par les employés communaux.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

✂ Loann ROCHAT né le mercredi 12 octobre 2022

✂ Eva DOS SANTOS née le vendredi 9 décembre 2022

AGENDA

✂ **Dimanche 8 janvier 2023**

LES VOEUX DU MAIRE

À 10h30 au foyer rural.

Inscription recommandée :

mairie.lechelle77@orange.fr



FERMETURE DU SECRÉTARIAT
DE MAIRIE
DU LUNDI 26 DÉCEMBRE 2022
AU 2 JANVIER 2023 INCLUS

✂ **Samedi 14 janvier 2023**

Soirée KARAOKÉ

À 20h au Foyer rural

Inscription au 06 76 89 37 73

✂ **Samedi 25 mars 2023**

Soirée SUDOKU

À 20h30 au Foyer rural

✂ **Samedi 11 février 2023**

Soirée Moules frites

À 20h au Foyer rural

✂ **Dimanche 26 mars 2023**

LÉCHELLE PROPRE

À 9h30 au Foyer rural

RAPPELS

PANNEAU POCKET

Pour toujours être informés :

Téléchargez sur votre smartphone, l'application PANNEAUPOCKET, elle est GRATUITE.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis que les LED ont été installées, l'éclairage public est programmé et sa consommation électrique est dégressive :

- * depuis l'allumage de l'éclairage public jusqu'à 22h : 100% de la puissance nominale
- * de 22h à minuit : 50% de la puissance
réduction de 35% du flux lumineux
- * de minuit à 6h : 20% de la puissance
réduction de 55% du flux lumineux
- * de 6h jusqu'à l'extinction : 50% de la puissance.

C'est pourquoi le Conseil Municipal n'opte pas pour l'extinction la nuit.

LES CHIENS

Pour la sécurité de tous, les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades.

LES HAIES

Taillez vos haies, arbustes ou arbres qui débordent sur le domaine public (rues, chemins, fossés...).

LES CONSTRUCTIONS

Tout ce que vous construisez, démontable ou non, d'une emprise au sol de plus de 5m² et tout ce qui modifie l'aspect extérieur (édification ou changement de clôture, de

portail, pose de velux, changement de toiture, etc...) est soumis à une déclaration préalable ou un permis de construire.

Les formulaires sont disponibles à la mairie ou sur le site service-public.fr. N'hésitez pas à appeler la mairie pour obtenir les informations nécessaires.

Il est aussi possible de déposer vos demandes en ligne sur le site de la commune :

<https://lechelle77.fr/fr/demande-en-ligne-de-documents-durbanisme>

Le PLU (plan local d'urbanisme) est consultable sur le site de la commune : lechelle77.fr



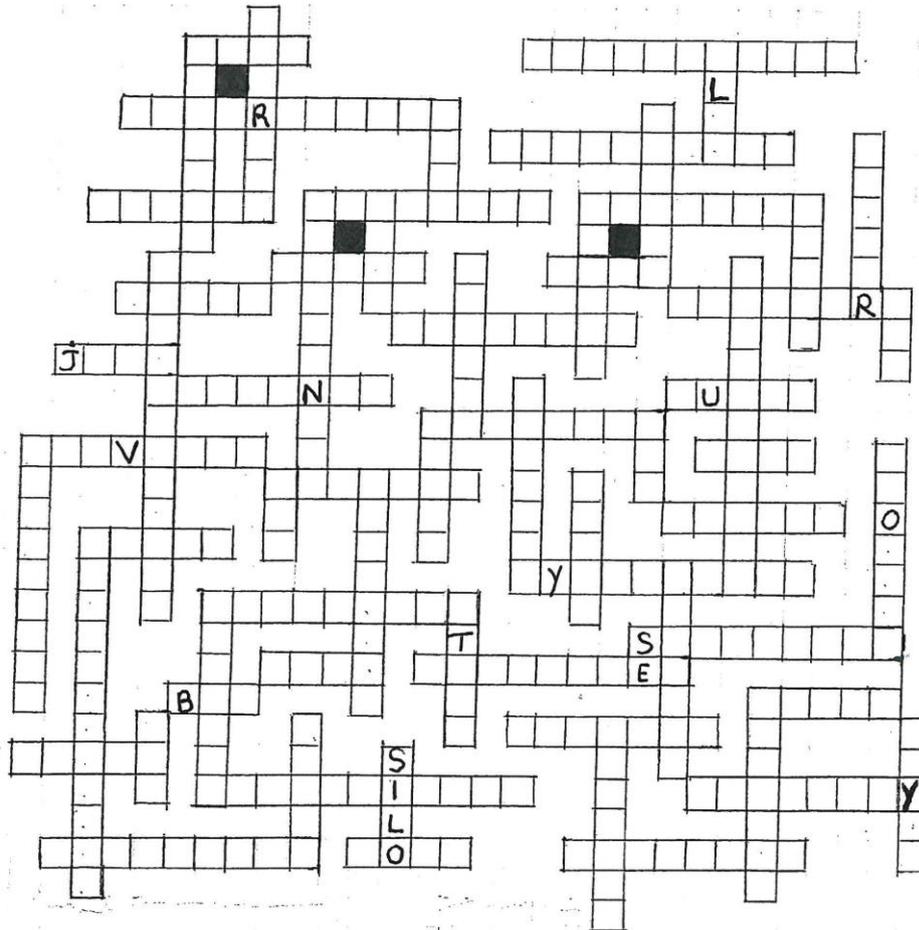
DÉTENTE

LE MOT CROISE « LECHELLE »

- nombre de lettres Définition
- 8 le nom de la commune
- 6 il y en a 4 dans le jardin de l'école
- 5 il en passe un de temps en temps
- 4 il mesure 51 m de haut (déjà inscrit dans le jeu)
- 5 couleur choisie pour le mobilier urbain (couleur primaire)
- 7 il y en a deux dans le clocher
- 3 il en pousse dans les champs
- 7 on les emprunte pour randonner
- 7 notre école en a deux
- 4 on peut en ramasser , quand c'est l'époque, sur le city et le long du stade
- 3 elle est de bonne qualité
- 5 il a été planté à l'automne 2021, près de l'église
- 3 variété des nouvelles ampoules d'éclairage public
- 3 nombre de dames faisant partie du conseil municipal
- 6 les motards sont venus les chercher début décembre
- 8 à Richebourg, il est peint en noir et est près du pot de fleurs
- 9 celui de la commune se trouve à la sortie du village après l'ancienne gare
- 5 elle est dans le même espace que la mairie
- 4 c'est le mois de la fête au village
- 3 3 lettres inscrites sur le mobilier urbain près du local associatif
- 5 son mur vient d'être rejointoyé
- 4 blanc et sont les couleurs des décors de Noël rue de la gare
- 6 le foyer rural en est un ancien
- 7 celle de la mairie est éclairée et change de couleur tous les mois
- 5 on vient d'en planter un rue de Villegruis
- 9 variétés des fleurs qui fleurissaient cet été dans les pots communaux
- 8 il y en a 4 dans la cour de l'école
- 8 nom du ruisseau qui vient de la forêt de Sourdon et se jette dans la Traconne

- Les noms de toutes les rues, routes, places, impasses et sentes de la commune :

- 4 lettres : clos
gare
port
prés
sole
tour
- 5 lettres : cours
denis
lunay
mares
puits
stade
- 6 lettres : église
grande
mairie
- 7 lettres : acacias
chabart
frelots
houssay
provins
sources
- 8 lettres : écoliers
grillons
grisards
mennerot
traconne
villiers
- 9 lettres : carrières
cerisiers
fontaines
- 10 lettres : marronnier
tyrachiens
villegruis
- 11 lettres : moulinrouge
pierrebergé
quatrevents
saintaignan
- 12 lettres : robertboquet
saintjacques



**Madame Martine LEGRAND,
Maire de Léchelle**

et les membres du Conseil Municipal

seraient très heureux de vous retrouver

lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu :

Dimanche 8 janvier 2023 à 10h30

à la salle des fêtes

(4 rue de la Traconne)

Au plaisir de vous rencontrer

